



Lettre d'information n°2 d'« Osons Ploudalmézeau-Portsall ! » Février-Mars 2019

Représenté au Conseil Municipal par :
René Pelleau, Chantal Quivoron, Bernard Croguennoc,
Paule Quéré, Hervé Réfloc'h

Plan Climat Air-Energie Territorial

Le mercredi 12 décembre 2018, la CCPI a convié les élus des différentes communes constituant son territoire à une réunion de lancement des travaux d'élaboration de son Plan Climat Énergie. 3 ateliers ouverts à tous se sont tenus depuis cette date concernant l'énergie, la qualité de l'air, la vulnérabilité climatique. Bernard Croguennoc et René Pelleau représentent Osons Ploudal-Portsall et sont accompagnés, lors de ces travaux, d'habitants intéressés par le sujet. Bien que la plupart des Maires de la communauté ait participé aux travaux, nous n'avons pu que regretter l'absence de Marguerite Lamour et des membres de sa liste lors des différentes réunions.

Les habitants de la CCPI sensibilisés, via les médias à ce réchauffement planétaire et sans connaître dans le détail les conséquences que cela peut engendrer, imaginent bien que cela impactera leur quotidien et surtout celui des générations à venir.

Ce réchauffement climatique, principalement occasionné par l'activité humaine, est à priori inévitable. L'enjeu actuel est de ne pas dépasser un certain seuil afin de ne pas provoquer un emballement des dérèglements climatiques. Le Pays d'Iroise, comme les EPCI de plus de 20 000 habitants, a l'obligation de mettre en œuvre son PCAET (Plan Climat Air-Energie Territorial) qui a 2 objectifs :

→ l'atténuation : limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES),

→ l'adaptation : réduire la vulnérabilité du territoire.

Scénarii d'évolutions climatiques en Bretagne

Scénarii du GIEC	Scénario optimiste Scénario d'évolution du climat en cas de mise en place de politiques de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre	Scénario pessimiste Scénario d'évolution du climat en l'absence de mise en place de politiques climatiques additionnelles
2035	+1°C moyen quotidien	+1°C moyen quotidien
2100	+1.5°C moyen quotidien + 9 jours de vagues de chaleur + 32 à 63 cm du niveau de la mer	+3°C moyen quotidien + 33 jours de vagues de chaleur + 45 à 82 cm du niveau de la mer

Alors qu'est-il fait au niveau de notre commune de Ploudalmézeau ?

Nous regrettons que la majorité ne considère pas ces problèmes comme prioritaires. Exemples :

→ Commission municipale « Environnement, Ruralité et cadre de vie » : une seule réunion depuis le début du mandat, voilà plus de 4 ans.

→ Bâtiments communaux : absence de panneaux photovoltaïques et de production eau chaude sanitaire y compris sur les nouvelles constructions comme sur la nouvelle salle de sport.



→ Plan de reconstruction du paysage bocager avec incitation envers les agriculteurs (projet Breizh Bocage soutenu par la Région) : à part quelques replantations du côté de Kerlech et rue de l'Arvor, les talus continuent à tomber comme récemment à Kérozern.

→ Véhicules électriques : aucun dans les services municipaux.

→ Logements sociaux : quand passeront-nous des matériaux traditionnels aux matériaux écoresponsables ?

Nous arrêtons là cette liste certainement non exhaustive. Face à ces constats, nous entendons déjà les « cela coûte cher ». Nous sommes conscients que tout ne peut se faire du jour au lendemain, mais nous ne voyons pas émerger des projets qui aillent dans ce sens pour le moment.

Signalétique bilingue

Nous avons été interrogés par un bretonnant sur la traduction en breton du nom Edouard Quéau dont le collège porte le nom. Il peut paraître étonnant de transformer ainsi un nom propre. C'est pourquoi nous avons posé la question à l'office de la langue bretonne en charge de cette signalétique. En voici la réponse :

Quéau est un patronyme de langue bretonne, très présent dans le Finistère, qui découle d'un ancien "queu", nom commun breton dont le sens est "creux, cavité, grotte". Suivant les règles du breton moderne, son orthographe est Keo. En breton, la lettre "q" et le groupe "qu" n'existent pas. Le son "k" est rendu par la lettre K, comme dans tous nos noms de villages en Ker-, par exemple. Et le son "au" est rendu par la lettre O. D'où Keo.

Autrement dit, Quéau et Keo sont deux orthographes pour le même patronyme. Dans le premier cas, il s'agit d'une orthographe qui a été figée à un moment donné par l'administration ; dans le second, le nom est graphié suivant les règles orthographiques du breton, règles que l'on utilise dans la production écrite de langue bretonne, dans l'Enseignement bilingue, etc.

Les Bretons sont très attachés au bilinguisme en signalisation. S'agissant des noms de familles, la situation est à relativiser suivant les endroits. Dans de nombreuses localités de Bretagne, les patronymes bretons sont écrits suivant les règles du breton depuis des années, en particulier dans la signalétique de rue.

Enfin, peut-être est-il bon de rappeler également que la présence de la forme "bretonne" Keo ne retire en rien la présence de la forme administrative officielle "Quéau" sur les panneaux dans le registre du français. Keo est un simple ajout.

Pour infos : <https://photos.app.goo.gl/VuFBF6A93rf9A3H99>

Y aura-t'il un jour une double signalétique français-breton sur la commune ?

204 communes bretonnes ont signées la charte « ya d'ar Brezoneg », Ploudalmézeau non pour le moment alors que la 1^{ère} école Diwan a vu le jour sur la commune voisine de Lampaul-Ploudalmézeau.

Démocratie locale ploudalmézienne...

Lors des travaux préparatoires à la rénovation du bourg, la population n'avait pas été consultée. Seule la représentation commerciale, en dehors de toute commission régulièrement désignée par le conseil municipal, avait bénéficié d'entretiens avec Madame le Maire. Aujourd'hui les travaux sont terminés et si bien des choses positives ont été effectuées, nombre de problèmes restent en suspens, comme notamment les sens de circulation. Ailleurs après travaux, un diagnostic des travaux réalisés serait dressé et la population consultée.

Autre exemple, l'ancienne école privée des garçons de Portsall : des travaux conséquents doivent y être réalisés. Bien que l'acquisition par la commune remonte maintenant à plusieurs années, le maire a annoncé qu'elle était favorable à la déconstruction. N'y aurait-il pas du y avoir une enquête sur le devenir du site qui présente un intérêt économique et affectif certain ? La population n'aurait-elle pas dû être consultée ?

Tout citoyen a la possibilité de se faire communiquer les documents administratifs. Les élus d'Osons usent de ce droit dans un but de contrôle de l'activité du Maire mais cela est loin d'être un long fleuve tranquille : Exemple avec notre demande de communication du document comptable définitif de la phase 2 de la tranche 3 de rénovation du bourg, secteur mairie/ancienne mairie :

Des demandes ont été effectuées les 4 avril 2016, 10 avril 2017, 19 février 2018 et pour la 4^e en décembre dernier. Si cette dernière est sans réponse à ce jour, les 3 premières ont fait l'objet de refus pour des motifs aussi variés que : travaux non terminés ou document non transmis par le maître d'œuvre ou encore : « *on vous le transmettra quand nous l'aurons reçu* ». Face à ce refus de communiquer un document communicable, nous avons saisi la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Le document demandé permet de vérifier la concordance entre le montant de l'appel d'offres et le montant du paiement réalisé par la commune. Rappelons que les appels d'offres des 10 phases des 5 tranches de la rénovation du bourg ont tous été remportés par la même entreprise. Par ailleurs, les membres des listes minoritaires représentées au conseil n'ont jamais été conviés à l'ouverture des plis des marchés. Que cache ce refus de communiquer les documents officiels ?

Evolution de l'inscription et de la gestion des listes électorales

La loi introduit des modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- elle supprime la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée jusqu'à présent au 31 décembre. Il subsiste cependant une date limite d'inscription pour chaque scrutin fixée dans le cas général au 6^{ème} vendredi précédant le vote.
- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune.
- elle supprime, pour les Français établis à l'étranger, la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.
- elle est applicable au 1^{er} janvier 2019.

Révision du PLU

La commune de Ploudalmézeau est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 16 février 2012. La révision générale du PLU, mise en route en 2013 avant les élections, **est suspendue**, Mme le Maire ayant décidé de ne pas présenter la future cartographie des zones constructibles à ses administrés. **Par contre**, le Président de la CCPI, à sa demande, a signé le 25 octobre 2018 un arrêté prescrivant une révision partielle du PLU pour les motifs suivants :

→Reclasser un petit secteur actuellement en zone constructible, situé à Kerguscat (ferme Trébaol) en zone à vocation d'activités artisanales, commerciales et de services afin de faciliter le développement des activités commerciales du Centre Leclerc (extension du parking ?).

→Créer un Emplacement Réservé (ER), au bénéfice de la commune, sur la parcelle « Tocade » afin de mettre en œuvre une opération d'aménagement permettant un programme d'habitat mixte comprenant du logement locatif social.

→Rendre constructible les parcelles situées à Portsall entre les rues de Kerdéniel et de Béarn jusqu'à présent réservées au profit de la commune pour la mise en place de jardins et parkings.

→Ouvrir partiellement à l'urbanisation une parcelle de Dourlanoc afin de permettre l'aménagement d'un petit terrain de camping ou d'un petit parc résidentiel.

→ Adapter le règlement écrit sur différents points qui posent problème lors de l'instruction des projets.

Une enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU de Ploudalmézeau sera organisée après transmission du dossier aux services de l'Etat, à l'Autorité environnementale et aux Personnes Publiques Associées.

Le grand débat national

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un grand débat national sur 4 thèmes qui couvrent les enjeux de la nation. Notre pays est entré dans une phase plus ample de débats locaux, afin qu'un grand dialogue national s'engage entre tous et que chaque citoyen puisse y contribuer. Chacun peut jusqu'au 15 mars organiser un débat que ce soit à l'échelle d'un quartier, du village ou de la région.

→Pour quoi faire ?

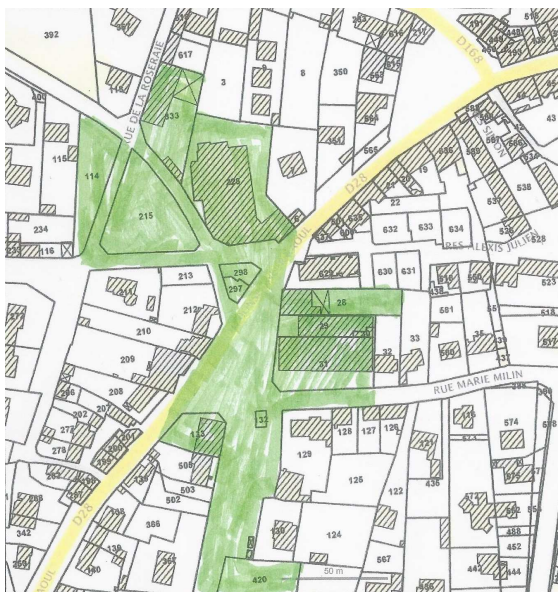
Il s'agit d'envisager des solutions pour l'avenir du pays sur des problématiques majeures. Toutes les contributions seront remontées pour permettre une analyse approfondie. Elles permettront de forger un nouveau pacte économique, social et environnemental et de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement dans les prochains mois.

→Localement ?

C'est dans ce contexte que l'Association Osons Ploudalmézeau Portsall a tenu un stand sur le marché de Ploudalmézeau le vendredi 18 Janvier et organisé un débat le 1^{er} février à la salle omnisports de Ploudalmézeau réunissant 35 personnes. Ce fut un moment convivial d'échanges, de constats et de propositions.

Le compte rendu figure sur notre site internet. Il a été remonté comme il se doit aux autorités compétentes.

Aménagement du quartier de la gare



Historiquement ce quartier situé entre la gare et les rues commerçantes du bourg était le lieu où s'étaient implantées des activités aussi diverses que les cars Déniel ou Oulhen, les camions Cabon, une discothèque la Tocade, etc.. Aujourd'hui subsistent à cet endroit des activités Antiquités/Brocante ou encore une entreprise de travaux publics. Sur ce secteur la commune s'est déjà rendue propriétaire de diverses parcelles : l'ancienne école Diwan aujourd'hui démolie face à la Tocade, un terrain rue de Kerjolys, plus récemment le garage Oulhen est devenu propriété communale sans compter les voies et espaces de stationnement.

Aujourd'hui, l'un des points de l'enquête d'utilité publique qui va s'ouvrir dans le cadre d'une révision partielle du PLU concerne la classification en emplacement réservé au profit de la commune, de la parcelle Tocade. Nous ne pouvons que nous réjouir de

cette initiative mais nous aurions souhaité que la commune marque, dans le cadre de cette révision, sa volonté de réaménager l'ensemble du secteur dans le cadre d'un plan à long terme, certaines parcelles ou bâtisses appartenant à des particuliers.

Un tel projet rentre dans le cadre des projets subventionnés par la Région Bretagne dans son opération visant à renforcer les cœurs de ville ou cœurs de bourg. « *Les communes candidates devront donc présenter des projets globaux, intégrés, co-construits et animés. Car la vitalité d'une ville ou d'un bourg doit tout d'abord sa réussite à la mobilisation de ses habitants, de ses associations, de ses élus et de leur envie de vivre ensemble* ».

Pour bénéficier des subventions, la municipalité qui sortira des urnes l'an prochain devra modifier profondément les pratiques de la majorité actuelle en matière de démocratie locale. Rappelons que seule la représentation commerciale a été de manière extra-municipale (sans délibération du conseil) associée aux travaux de rénovation du bourg qui ont duré 10 ans (avec les études).

https://www.bretagne.bzh/jcms/prod_391669/fr/deux-appels-a-candidatures-pour-une-attractivite-renouvelee

Election municipales de mars 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront dans un an en [mars 2020](#).

L'association Ploudalmézeau-Portsall y présentera une liste en dehors des partis politiques. Si la vie de la commune vous intéresse, si voulez y consacrer un peu de votre temps, rejoignez nous !

Contact : - Tel : [0682282936](tel:0682282936)

Courriel osons-ploudalmezeau-portsall@laposte.net

Pour nous suivre

Facebook [osons ploudal-portsall](#)

site internet : <https://osons-ploudalmezeau.jimdo.com/>



L'œil d'Horus : Noël au bourg

- Sell 'ta piou ! Mont a ra Fine ?

Ça fait un moment qu'on ne s'est pas vues.

Quoi de neuf dans le bourg ?

- Bof !.. on a fait semblant de le décorer, mais trist eo. Va à Lannilis ou même à Plouguin ou Lampaul si tu veux voir Noël, notre bourg mérite mieux quand même.

- Qu'est-ce qu'y a comme déco ?

- Des sapins sur la place de l'église, balayés à chaque coup de vent et remis en place par les habitants du coin, et deux guirlandes Rue Henri Provostic, la grande rue, quand même.

- O gast alato ! Et à part ça ?

- Hier, Yann me parlait encore de choses bizarres.

- Qu'est-ce que t'as entendu ?

- On nous a mis maintenant des caméras de surveillance sur tous les bâtiments publics. Elles prennent des photos le jour et même la nuit.

- Certains disent que c'est bien.

- Les jeunes, qu'est-ce qu'ils pensent de tout ça ?

- Ils font grise mine ! T'as pas intérêt à passer devant, t'es filmé, mis en boîte...

- Qu'est-ce qu'ils font après avec ? Hein, tu devines non ?

- Quelqu'un les regarde sûrement. Et après,... Enfin tu comprends ? C'est là que ça coince. On reste conter fleurette dans le bourg, et hop nous voilà dans la boîte !

- C'est vrai, et puis, après toutes les histoires qu'il y a eu avec le personnel communal, tous ces gens qui ne restent pas à la commune, qui préfèrent aller travailler ailleurs, les secrétaires de mairie, les policiers municipaux, les comptables et j'en oublie. Si je travaillais à la commune je ne serai pas fier du tout ! J'ai pas envie d'être accusé à tort ou même d'être soupçonné : ça laisse toujours des traces.

- L'œil de Caïn, dans la caméra, te fixe. Alors, si tu n'y prends pas garde, tu pourrais vite être dans le lagen !

- Fine, Hast buan, je suis pressée... J'ai un rendez-vous à la maison commune.

- C'est toujours le même menu ? Bisous, parents-famille, promesses... Et ensuite, il faut des semaines pour avoir une réponse ?

- Oui, et pour les réponses négatives, c'est après les élections

L'autre jour, Yann a dit : « un homme politique ne dit jamais oui. S'il dit non, il n'est pas un homme politique »

- J'ai compris



L'œil d'Horus est un symbole égyptien qui représente la lumière, la connaissance et la voyance totale.

Il symbolise un « œil de faucon qui voit tout ».

Cette signature propose un texte entre humour et réalité sur le vécu ploudalmézien.

Association « Osons Ploudalmézeau-Portsall »

chez notre trésorier : Hervé Réfloc'h rue de Rémoulouarn 29830 PLOUDALMEZEAU

Madame, Monsieur :

Adresse postale :

Mail :

Souhaite **soutenir notre action** : (à votre discrétion),

Souhaite **adhérer à l'association** : 20 euros / an